AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2020-09-17-00829 Référence de la demande : n°2020-00829-050-001

Dénomination du projet : Suivi télémétrique Puffins Yelkouan Golfe du Lion

Lieu des opérations : -Département : Aude -Commune(s) : 11370 - Leucate.

Bénéficiaire : gremillet david

MOTIVATION ou CONDITIONS
Après avoir pris connaissance de l'objet du programme de recherche (recherche d'éventuelles incidences des projets éoliens offshore en Méditerranée sur une espèce très menacée) et des modalités de capture avec relâcher immédiat de 20 Puffins yelkouans par an pendant trois années 2020-2022, le CNPN donne un avis favorable à la demande de dérogation demandée par le CNRS de Chizé.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Le président de la commission espèces et communautés biologiques : Michel Métais

AVIS : Favorable [X] **Favorable sous conditions [_]** **Défavorable [_]**

Fait le : 2 octobre 2020

Signature :